

SAISON 2005/2006

**PROCES-VERBAL N°4
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER
23 Septembre 2005**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Mademoiselle Hélène GROC, Vice-Présidente, Chargée de la Communication

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing
Daniel MURAIL, Secrétaire Général
Christian ALBE, Trésorier Général
Laurent MOREUIL, Trésorier Général Adjoint

Assiste :

Monsieur Michel COGNE, Directeur Technique National

Excusés :

Messieurs Jean-Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint
Pierre COQUAND, Président de la LNV
Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV



Date de rédaction : 28/09/2005
Date de mise en instance d'approbation : 08/11/2005
Date d'Adoption : En attente
Auteur : Daniel MURAIL

Ordre du Jour :

		INTERVENANT	PAGE
1	INFOS DU PRESIDENT	GP	3
	11 Courrier de la ligue de Côte d'Azur		
	12 Groupe de travail : mission des ligues et comités départementaux		
2	VIE FEDERALE	DM	3 et 4
	21 Trophées Molten		
	22 FFVB Voyages		
	23 Affaire Directeur Exécutif et Comptable		
	24 Affaire Directrice Marketing Communication		
	25 Etude sur le fonctionnement fédéral		
	26 Information CNOSF		
	27 ASUL Lyon		
3	POINT FINANCIER	CA	4
	31 Contrat Molten		
4	DTN	MC	4 à 6
	41 Point synthétique sur le secteur masculin		
	42 Académies de Beach Volley		
5	LNV		6
6	COMMUNICATION		6
7	MARKETING	TS	6 et 7
	71 Contrat Games		
	72 Remplacement Caroline Thomas		
	73 Démarche Marketing Beach		
8	INTERNATIONAL		7
	81 FIVB - Ligue Mondiale 2006	PB	
	82 FIVB - World Council – 30/09/05	GP	
	83 Congrès de la CEV – 09/09/05	DM	

Le Président
Gil PELLAN

.../...

Date de rédaction : 28/09/2005
Date de mise en instance d'approbation : 08/11/2005
Date d'Adoption : En attente
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFOS DU PRESIDENT

1.1. *Courrier de la ligue de Côte d'Azur*

Le Président, Gil Pellan fait état du courrier reçu en recommandé du Président de la ligue de Côte d'Azur, après décision du Comité Directeur de cette ligue. Il s'agit d'une remise en cause de la décision de la CFA du 21/07/05, suite à l'appel du club Stade Laurentin, après une décision de la ligue de Côte d'Azur.

D'autre part, le Président Morillo met en cause le Président de la FFVB, le Président de la CFA et la FFVB dans cette affaire et précise que ce courrier aura une large diffusion.

Le Bureau décide d'adresser la réponse de ce courrier par lettre remise en mains propres, dès le samedi.

Le Bureau étudie la possibilité de porter cette affaire devant la CCD.

1.2. *Groupe de travail : mission des ligues et comités départementaux*

Le Président, Gil Pellan demande au Bureau de constituer un groupe de travail sur une étude des missions des ligues et des comités départementaux. Les premiers éléments seront communiqués à l'Assemblée Générale 2006 et feront l'objet de réunions de travail au préalable et avant l'AG 2006.

Le Bureau approuve cette demande et confie au Secrétaire Général l'organisation de ce groupe de travail.

2. VIE FEDERALE

2.1. *Trophées Molten*

Daniel Murail fait part des contacts entretenus avec Monsieur Michaud par les services de la FFVB pour l'établissement de la liste définitive des lauréats et la remise des prix.

Suite à un contact direct entre Messieurs Michaud et Murail, les résultats doivent être rendus publics dans les prochaines semaines.

2.2. *FFVB Voyages*

Le Secrétaire Général organise une réunion avec OL Voyages pour faire le point sur les 6 mois écoulés et les dispositions à mettre en place. Cette réunion est programmée en Octobre avec Thibaud Sarrazin, Vice-Président Chargé du Marketing, Jacques Béraud et Gérard Castan.

2.3. *Affaire Directeur Exécutif et Comptable*

Conformément à la réunion téléphonique qui a suivie l'entretien préalable de Monsieur Thierry Messina, Directeur Exécutif et Comptable, le Président informe que le Directeur Exécutif et Comptable a été licencié de la FFVB. Les formalités de départ ont été réglées le 15 Septembre 2005.

.../...

Date de rédaction : 28/09/2005

Date de mise en instance d'approbation : 08/11/2005

Date d'Adoption : En attente

Auteur : Daniel MURAIL

2.4. Affaire Directrice Marketing Communication

La procédure de conciliation entre Madame Isabelle de Monts et la FFVB suit son cours et le jugement au tribunal est repoussé au 29 Février 2006.

2.5. Etude sur le fonctionnement fédéral

Cette étude sera réalisée par François Fleutiaux. Il a été présenté cet après-midi afin de fixer un rendez-vous avec chaque membre du personnel.

D'autres rendez-vous avec plusieurs membres du Bureau et du Comité Directeur, quelques dirigeants du secteur professionnel et des présidents de ligues, sont programmés.

2.6. Information CNOSEF

Monsieur André Leclercq représentera le CNOSEF au CNAPS (Conseil National des Activités Physiques et Sportives).

Monsieur Lionel BRAGER, volleyeur, a été nommé au sein de la Commission des Jeunes Dirigeants du CNOSEF.

2.7. ASUL Lyon

La demande de conciliation sollicitée par l'ASUL Lyon n'a pas été prise en compte par la Commission de Conciliation du CNOSEF.

3. POINT FINANCIER

3.1. Contrat Molten

Le Trésorier Général informe que le partenaire Molten n'a pas, à ce jour, versé le montant financier du partenariat à la FFVB, suite à des problèmes de l'entreprise après les perturbations dues au Tsunami.

4. DTN

4.1. Point synthétique sur le secteur masculin

Ce bilan a pour but de donner une vision globale du secteur, pour plus de précisions il faut se référer aux rapports des Entraîneurs qui seront validés au Colloque des CTS.

DETECTION : 2 stages pour les 89-90 : 61 joueurs concernés

2 stages pour les 91-92 : 37 joueurs concernés

Pour la prochaine génération internationale (89-90) : Entre le travail effectué en 2004 et 2005, l'ensemble des joueurs à potentiel ont été supervisés, une grande majorité des potentiels sont dans les structures fédérales (seulement 4 joueurs à profil CNVB n'ont pas souhaité intégrer les structures).

.../...

Date de rédaction : 28/09/2005

Date de mise en instance d'approbation : 08/11/2005

Date d'Adoption : En attente

Auteur : Daniel MURAIL

Perspectives pour cette prochaine génération (89-90) :

- 2 joueurs à 205 cm ou plus
- 2 joueurs à 200 cm
- 15 joueurs à + de 193 cm
- 3 joueurs à bon profil de libéro
- 6 passeurs à potentiel dont 2 à + de 193 cm

Perspectives (suite) :

1. Le renouvellement de l'élite peut être assuré tant au niveau de l'EDF senior qu'au niveau des clubs Pro à condition que nous réussissions impérativement à former l'ensemble des talents recensés (surtout ceux de très grandes tailles) ;
2. Le niveau technique initial des jeunes vus sur les CRE, les stages nationaux et leur engouement à rentrer dans les structures fédérales laisse à penser que le renouvellement des niveaux de N2 à Pro B peut être assuré sans soucis.

CADETS : Qualifiés pour l'Euro en Janvier puis Vice-Champion d'Europe en Avril et 6^{ème} au Mondial en Septembre en ayant battu le Champion du Monde dans le match de poule.

C'est techniquement la meilleure équipe de France jeune depuis 10 ans... mais la moins potentiellement physique pour le très haut niveau.

Perspectives : 3 à 4 éléments devraient se retrouver dans la liste des 18 de l'équipe A pour l'Olympiade 2008-2012.

JUNIORS : Pas de compétition cette année pour les Juniors du fait de la réduction de 6 à 4 places pour la Confédération Européenne.

Proposition officielle de la France à la CEV :

1. De qualifier le Champion d'Europe puis de faire 3 tournois la saison suivante pour les autres places afin d'éviter d'avoir une année sans objectif sportif international ;
2. Faire acte de candidature à l'organisation du Tournoi de Qualification 2006.

Equipe A' : L'idée de départ était de faire des va et vient entre la liste des 18 des A et l'équipe A'.

Mais les blessures de certains joueurs chez les A n'ont pas permis de présenter la meilleure équipe possible aux Jeux Méditerranéens et aux Universiades. Par conséquence, 1 seul joueur de la liste des 18 (A. EXIGA) était présent aux Jeux Méditerranéens.

Les résultats : 6^{ème} aux Jeux Méditerranéens et 7^{ème} aux Universiades en perdant en ¼ de finale sur le score de 3 sets à 2 contre le futur médaillé de bronze.

Le renouvellement de l'élite doit être assuré par les filières d'accès au haut niveau ET par l'équipe A'.

Perspective pour cette Olympiade → le collectif A' doit se définir en fonction de 2 périodes distinctes :

- Année post olympique et année suivante (2005 et 2006) : travail quantitatif et par spécialité sur l'élite des 2 dernières générations de juniors (avec en année post Olympique 2009 la présence de la meilleure équipe possible aux Jeux Meds formée avec les joueurs de la liste des 18 A et les juniors des 2 dernières générations) ;
- Année pré et Olympique (2007 et 2008): Programme basé sur la compétition.

.../...

Date de rédaction : 28/09/2005

Date de mise en instance d'approbation : 08/11/2005

Date d'Adoption : En attente

Auteur : Daniel MURAIL

**Equipe A : Qualifiée pour le Mondial 2006 en terminant 1^{ère} au TQCM.
Qualifiée pour l'Euro 2007 en terminant 7^{ème} à l'Euro 2005.**

Déception d'avoir laissé échapper la 1/2 finale européenne en perdant les 3 derniers matchs de poule 3 sets à 2 et en ayant 6 balles de match contre l'Espagne.

Cette année a permis d'intégrer de nouveaux joueurs dans l'équipe :

A l'Euro : PUJOL et LEMARREC à la passe, CASTARD et ZOBO LEBAY à l'attaque.

En WL : GEILER en receptrionneur-attaquant, HARDY-DESSOURCES en central, MISTOCO en pointe et EXIGA en libéro.

La saison prochaine devrait permettre également d'intégrer Sébastien RUETTE.

Philippe Blain souligne :

Certaines difficultés dans des rôles et dans des techniques.

L'absence de Joueur Central de haut niveau et les sélectionnables 2005 ne servent pas smashés.

Nous sommes en recul sur des techniques comme la réception et l'arrière défense même si la prochaine génération de juniors semble dans le domaine de la réception un peu mieux dotée mais sur des joueurs de tailles limitées.

4.2. Académies de Beach Volley

Le Directeur Technique National, Michel Cogne, présente le projet de cahier des charges des académies de Beach Volley pour permettre aux centres de formation de Beach de développer leurs projets de formation et valoriser ainsi auprès des volleyeurs, partenaires et collectivités territoriales, le bien fondé de leurs actions.

5. LNV

(Sujet n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion).

6. COMMUNICATION

(Sujet n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion).

7. MARKETING

7.1. Contrat Games

Le Bureau décide de rompre le contrat avec la Société Games, un courrier motivé sera envoyé en recommandé la semaine prochaine.

7.2. Remplacement de Mademoiselle Caroline Thomas

Un contrat en CDD sera proposé à Monsieur Marie Nelly en remplacement de Mademoiselle Caroline Thomas, pendant son congé de maternité.

Rappel des missions : contrats de partenariats et mise en place de vente de produits dérivés.

.../...

Date de rédaction : 28/09/2005

Date de mise en instance d'approbation : 08/11/2005

Date d'Adoption : En attente

Auteur : Daniel MURAIL

7.3 Démarche Marketing – Beach

Une démarche est engagée par le secteur Marketing pour s'associer à un groupe de grandes marques afin de commercialiser des produits Beach via le réseau de la grande distribution.

8. INTERNATIONAL

8.1. FIVB – Ligue Mondiale 2006

Le 7 Septembre à Lausanne, s'est tenu l'annuel Conseil de la Ligue Mondiale réunissant autour du Président Rubén Acosta H. les représentants des pays participants – Gil Pellan et Philippe Beuchet représentaient la France.

La session du matin a été consacrée à l'examen général, puis pays par pays, de l'édition 2005. Celle de l'après-midi traitait de l'édition prochaine 2006.

Une originalité cette année : le passage de 12 à 16 pays répartis en quatre poules de quatre pour la phase préliminaire intercontinentale.

18 pays étaient candidats pour cette édition 2006. Seuls 16 ont donc été retenus, dont, pour le continent européen : la France, la Serbie Monténégro, la Russie, l'Italie, le Portugal, la Pologne, la Grèce et la Bulgarie.

A noter également, l'arrivée de l'Egypte, toute première équipe participante d'Afrique, qui fait de la Ligue Mondiale, le premier événement sportif à être joué sur les quatre continents.

La composition des poules est la suivante, la France appartenant à la poule C :

Poule A : Serbie Monténégro, USA, Japon, Pologne

Poule B : Brésil, Argentine, Portugal, Grèce

Poule C : Italie, Russie, Chine, France

Poule D : Cuba, Corée, Bulgarie, Egypte

Les rencontres se dérouleront entre le 14 Juillet et le 20 Août 2006.

8.2. FIVB – World Council – 30/09/05

Laurent Moreuil représentera la France à cette réunion.

8.3. Congrès CEV – 09/09/05

Jacques Shaw a été brillamment élu au Comité Directeur de la CEV.

Patrick Rachard a été retenu dans la Commission d'Arbitrage de la CEV.

Jean-Pierre Fleutiaux a été retenu dans la Commission Beach de la CEV.

Le Bureau leur adresse toutes ses félicitations.

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 28/09/2005

Date de mise en instance d'approbation : 08/11/2005

Date d'Adoption : En attente

Auteur : Daniel MURAIL